



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des associations sportives en période de crise sanitaire

Question écrite n° 39335

Texte de la question

Mme Christine Pires Beaune attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports, sur l'indispensable soutien des clubs de sports. La crise sanitaire a créé une instabilité de pratique pour les adhérents des associations sportives. Ils sont pourtant des vecteurs de cohésion sociale importants et jouent un rôle essentiel pour l'équilibre personnel et la santé des Français. Depuis le début de la pandémie, ces associations sportives regrettent la diminution sensible de leur nombre d'adhérents malgré l'instauration de réductions tarifaires et de campagnes de communication afin que les sportifs amateurs ne se trouvent pas lésés par la situation. Ils s'accordent toutefois sur l'idée qu'il est important de ne pas retenir l'option remboursement s'agissant du paiement des cotisations. Elles ne sauraient être la rétribution d'une prestation et n'appellent donc pas à un dédommagement. Les associations sportives innovent sur les territoires afin de trouver des solutions pour leurs adhérents et pour préserver leur situation financière. C'est notamment le cas des clubs omnisports clermontois qui souhaitent s'appuyer sur une logique de co-investissements entre les associations sportives, l'État, la mairie, la métropole, le département et la région. Elle lui demande donc de bien vouloir indiquer ce que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour préserver l'activité sportive et la vitalité des associations sportives qui jouent un rôle essentiel pour le bien-être physique, psychique et social des citoyens.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Pires Beaune](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39335

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juin 2021](#), page 4518

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)